



ATELIER NATIONAL SUR L'ACCES AU MARCHÉ DES PETITS PRODUCTEURS

AGRICOLES

Du 12 au 13 Mai 2009- RIVIERA HOTEL - Cotonou - Bénin

RAPPORT FINAL

**REID
CONSULTING**

Remerciements

La Fédération des Unions de Producteurs du Bénin (FUPRO) et le cabinet de consultation REID-Consulting tiennent à remercier le comité de pilotage, l'ensemble des responsables d'organisations de producteurs et les personnes ressources pour leur disponibilité, la qualité des informations fournies à travers les entretiens et l'atelier national.

En effet, les entretiens réalisés au moyen de fiches d'enquête et les interventions lors de l'atelier national ont révélé un grand intérêt des différents acteurs à analyser les contraintes qui freinent l'accès au marché des petits producteurs au Bénin et les précautions nécessaires à la mise en œuvre du programme ESFIM.

Nous osons espérer que la prise en compte de ces précautions de mise en œuvre contribuera effectivement au succès de la mise en œuvre du projet pays pour l'amélioration du niveau d'autonomisation des OP.

REID Consulting va veiller à valoriser le mieux possible dans le document du projet pays, les différentes analyses des participants à l'atelier national et ce, dans l'esprit des termes de référence.

Table des matières

Introduction.....	1
1. Objectif de la rencontre.....	2
2. Résultats attendus.....	2
3. Déroulement de la rencontre.....	2
3.1. Travaux préparatoires.....	Error! Bookmark not defined.
3.2. Travaux de l'atelier.....	Error! Bookmark not defined.
3.2.1. Communications et partage des expériences.....	4
3.2.2. Echange d'expériences.....	8
3.2.3 Débats et conclusions des présentations et échanges d'expériences.....	9
3.3 Identification et priorisation des contraintes majeures (travaux en groupes).....	11
Clôture et conclusion.....	13
Annexes.....	18
1. Programme de la rencontre	
2. Liste de présence	
3. Cluster/contraintes majeures identifiées	
4. Communications/présentations	
5. Principaux résultats	
6. Note méthodologique	

Liste des sigles

ACP	: Afrique Caraïbe Pacifique
ANOPER	: Association Nationale des Organisations professionnelles des Eleveurs de Ruminants du Bénin
ARPA	: Association Régionale des Producteurs d’Ananas de l’Atlantique
CMA-AOC	: Conférence des Ministres d’Agriculture de l’Afrique de l’Ouest et de Centre
ECART	: European Commission for Agriculture Research in the Tropics
ESFIM	: Empowering Smallholder Farmers In the Market
FIPA	: Fédération Internationale des Producteurs Agricoles
OAN	: Organisation Agricole Nationale
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
ONASA	: Office National pour la Sécurité Alimentaire
OP	: Organisation Paysanne
OPA	: Organisation des Producteurs Agricoles
PDG	: Police Douane Gendarme
RECOPROV	: Réseau des Commerçants Professionnels des Produits Vivriers
REID	: Ressources et Expertise Internationale pour le Développement
SONAPRA	: Société Nationale de la Promotion Agricole
UE	: Union Européenne
URPA-ZC	: Union des Producteurs d’Anacarde Zou et Collines

Introduction

- La FIPA est la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles qui est une organisation internationale qui œuvre pour le bien être des producteurs agricoles de par le monde. La FUPRO est membre de la FIPA depuis 2001 et à ce titre participe aux activités de la FIPA au niveau international et les relaie au niveau national. La FIPA développe depuis quelques années des programmes pour renforcer les organisations nationales, notamment dans les pays en voie de développement dans divers domaines. C'est le cas du programme ESFIM dont le *but* est de renforcer les capacités des organisations agricoles dans les pays en développement afin d'autonomiser leurs membres sur les marchés, créant ainsi une politique et des conditions réglementaires favorables. ESFIM est prévu pour être développé dans 11 pays dont le Bénin. Il comporte 3 phases. La première phase est celle de la recherche collaborative qui vise à renforcer la capacité qu'ont les organisations agricoles concernées de créer des propositions valables d'amélioration des conditions institutionnelles d'accès des petits agriculteurs aux marchés agricoles. Dans ce cadre, les organisations agricoles des pays retenus élaboreront un partenariat de recherche afin de donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés, utilisant pour ce faire des consultations au sein d'un groupe motivé par des agriculteurs et d'un atelier national.
- Au Bénin, la FUPRO a recruté le cabinet REID pour animer avec elle le processus en collaboration avec coordonnateur de la FIPA et le chercheur de ECART.
- Du 12 au 13 mai 2009, s'est donc tenue à l'Hôtel Riviera de Cotonou l'« Atelier national sur l'accès au marché des petits producteurs agricoles ». Cette rencontre est organisée par la Fédération des Unions de Producteurs Bénin (**FUPRO**) en collaboration avec la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles (**FIPA**) et la European Commission for Agriculture Research in the Tropics (**ECART**) et dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 1 du programme **ESFIM** pour le Bénin. Le but de cet atelier est de déterminer les contours de la proposition du projet ESFIM pour le Bénin, lequel projet sera élaboré à la suite de l'atelier.

Etaient présents à cette rencontre, une vingtaine de participants identifiés et sélectionnés de façon à assurer une représentativité adéquate des Organisations de Producteurs et des personnes ressources provenant des structures de l'Etat (intervenant dans le secteur agricole).

Après cette brève introduction le présent rapport qui rend compte des résultats de la rencontre est structuré comme suit :

- Objectif de la rencontre
- Résultats attendus
- Déroulement de la rencontre
- Recommandations
- Clôture et conclusion

1. Objectif et résultats attendus de l'atelier

1.1 Objectifs

L'objectif général de l'atelier de Cotonou est d'identifier et classer les principales contraintes liées aux conditions de politique et règlements qui limitent l'accès des petits agriculteurs aux marchés.

De façon spécifique, l'atelier vise à :

- + Identifier les points d'entrée pour des actions destinées à éliminer ces contraintes ;
- + Examiner le rôle des **OAN** dans l'élimination de ces contraintes
- + Évaluer la nécessité de faire des recherches en vue d'éliminer ces contraintes ;
- + Identifier les domaines dans lesquels la recherche sera nécessaire pour améliorer la qualité des propositions d'action de pression et renforcer l'efficacité des activités de plaidoyer ;
- + Trouver les intrants nécessaires à l'élaboration d'une proposition de projet national pour le pays.

1.2 Résultats attendus

Quatre résultats concrets sont attendus de la rencontre:

- La production d'un rapport écrit qui rend compte des travaux de l'atelier, y compris les annexes pertinentes;
- L'élaboration des propositions pour enrichir le Projet d'étude-pays d'ESFIM
- La mise en relief des lignes directrices pour la formulation du projet national
- La mise au point de la liste récapitulative des thèmes de recherche comparative qui sera traitée par les chercheurs de ECART

2. Déroulement de l'atelier

L'atelier de Cotonou a d'abord connu une phase préparatoire de plusieurs semaines, réalisée en partie à distance (entretiens téléphoniques, échanges d'information et de documentation entre l'équipe internationale et les partenaires nationaux), qui s'est parachevée par la réunion préparatoire tenue le 11 mai 2009 à la veille du démarrage de l'atelier. Ensuite, il y a eu les travaux de l'atelier proprement dit, marqués par trois (3) temps forts et la rencontre récapitulative du comité de pilotage du programme tenue le 14 mai 2009.

2.1 Travaux préparatoires

Avant la réunion préparatoire tenue la veille du démarrage de l'atelier, les travaux préparatoires réalisés ont permis notamment :

- d'outiller l'équipe nationale (la FUPRO et le Consultant national) par rapport au concept du projet
- de faciliter l'identification et l'information des parties prenantes, notamment les participants à l'atelier
- de faire la recherche et l'analyse documentaires puis de collecter certaines informations de base auprès des participants
- d'assurer la préparation matérielle et logistique de l'atelier

Sur cette base, et conformément à la méthodologie proposée, la réunion du 11 mai 2009 avait pour objectif de faire le point de la préparation de l'atelier (logistique, liste des participants, difficultés éventuelles à aplanir, etc.), le réajustement du programme et de la méthodologie du déroulement de l'atelier, la revue des conclusions du rapport des études préliminaires.

Ainsi, la rencontre de l'équipe de coordination ESFIM Bénin, a porté sur les points suivants :

- Finalisation du programme de l'atelier
- Discussion de la démarche méthodologique et division des tâches.
- Introductions (IFAP, ECART, consultant)
- Conférenciers / personne ressource
- Inventaire des principaux enjeux pour créer un environnement institutionnel plus favorable pour l'accès des petits producteurs aux marchés
- Priorisation des enjeux/sujets
- Travail de groupe pour analyser enjeux (mardi)
- Café mondial mercredi matin
- Travail de groupe pour identifier et discuter thèmes de recherche

Au cours de cette réunion introduite par le Secrétaire Permanent de la FUPRO qui a profité pour souhaiter la bienvenue à l'équipe composée de Messieurs Ted Schrader (représentant ECART), Baader Dioula (Coordonnateur FIPA) et Sébastien DOHOU (Reid Consulting). Il a ensuite exprimé sa satisfaction de voir enfin l'atelier de Cotonou se dérouler après plusieurs mois de report. Par rapport aux préparatifs, le SP/FUPRO a présenté la liste des organisations invitées à l'atelier et rappelé les institutions identifiées pour fournir les personnes ressources pour participer aux activités de l'atelier. Il s'agit de l'ONASA, de la SONAPRA et de RECOPROV. Ces institutions ont été ciblées compte tenu de leur envergure et des rôles majeurs qu'elles jouent dans le secteur agricole au Bénin : (i) l'ONASA s'occupant de l'appui à la sécurité alimentaire, (ii) la SONAPRA intervenant dans la promotion agricole (promotion des filières) et (iii) le RECOPROVE s'intéressant à la commercialisation des produits vivriers.

Aussi a-t-il procédé sur place à la vérification en ce qui concerne la confirmation de participation des personnes ressources ainsi que la possibilité pour elles d'entretenir les participants sur les acquis de leurs institutions dans la problématique d'accès aux marchés.

Les informations recueillies à la suite de l'intervention du SP/FUPRO et les discussions sur la logique de succession des interventions et de leurs contenus ont conduit au réajustement et à la finalisation du programme de l'atelier (annexe1) et de la méthodologie du déroulement des travaux (annexe 2).

Enfin, les participants ont pris connaissance des grandes conclusions des études préliminaires. A ce sujet, FUPRO, ECART et FIPA ont regretté de n'avoir pas eu copie du rapport des études préliminaires tel que cela avait été retenu dans les TdR. Ils ont aussi insisté sur la nécessité de consolider le rapport, vu que la démarche méthodologique n'a pas permis au consultant de recueillir des informations pertinentes exhaustives sur les pratiques et expériences vécues des **OP**. Les OP n'ayant pas bien perçu les tenants et les aboutissants du programme, n'ont pas suffisamment renseigné les questionnaires adressés à elles par le consultant.

2.2 Travaux de l'atelier

Trois (03) temps forts ont marqué le déroulement des travaux de l'atelier. Il s'agit :

1. de la présentation des communications et du partage des expériences ;
2. de l'identification et de la priorisation des contraintes majeures ;
3. de l'identification des axes de plaidoyer et des questions de recherche.

Mais avant cela, le SG de la FUPRO a prodigué ses mots d'ouverture de l'atelier, les participants se sont présentés et la présentation des participants ainsi que la collecte de leurs attentes.

2.2.1 Cérémonie d'ouverture et présentation des participants

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours du Secrétaire Général de la FUPRO qui, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, s'est réjoui que le Bénin figure parmi les onze pays retenus pour le programme ESFIM. du choix porté sur le Bénin. Il a indiqué que l'objet du projet ESFIM constitue une préoccupation majeure pour les producteurs désormais appelés à survivre dans un environnement de plus en plus exigeant en termes de la quantité et de la qualité des produits à mettre sur les marchés. Il a dit enfin ne pas douter de la qualité des participants et partant des résultats auxquels aboutiront les deux de travail. Ensuite il déclare officiellement ouverts les travaux de l'atelier.

2.2.2 Recueil des attentes des participants

Elles ont servi à faire l'évaluation des résultats atteints au premier jour ce qui a permis de faire les réajustements là où c'est nécessaire. De façon générale ces attentes couvrent trois domaines essentiels : l'amélioration de la commercialisation, l'amélioration de la production et l'accès au financement comme le montre le tableau n° 1 qui suit.

Tableau N° 1 : Synthèse des attentes des participants

	Domaines des attentes				Total
	Amélioration de la production (quantité et qualité)	Amélioration de la commercialisation (prix, marché)	Accès au financement	Autre	
Fréquence	x x x x	x x x x x x x x	x x x	x x	17
%	24	47	18	11	100

2.2.3 Communications et partage des expériences

Les communications ont porté sur :

- l'introduction générale au programme ESFIM faite par le coordonnateur de la FIPA,
- la présentation du contexte, des objectifs et du programme de l'atelier par Ted Schrader,
- les principaux résultats des études préliminaires par le consultant national et
- les principaux enjeux pour un environnement favorable à l'accès de petits producteurs au marché

Les présentations powerpoint de ces différentes présentations sont annexées au présent rapport qui résume les principaux éléments à retenir. Quant au partage des expériences, ils sont relatifs aux cas présentés par la Société Nationale de la promotion Agricole (**SONAPRA**), l'Office National de la Sécurité Alimentaire (**ONASA**) et le Réseau des Commerçants des Produits Vivriers (**RECOPROV**).

2.2.3.1. Introduction générale au programme ESFIM

Monsieur Dioula, représentant la FIPA a axé sa présentation sur le programme ESFIM qui vise à :

- *Renforcer les capacités des OP afin d'améliorer la position des producteurs sur les marchés en créant un cadre politique et un environnement législatif favorable, et*
- *Engendrer des actions de recherche définies par les OP en proposant des changements institutionnel et législatif qui permettent de renforcer le pouvoir des petits agriculteurs sur les marchés.*

Pour atteindre ces objectifs, les moyens mis en oeuvre sont essentiellement basés sur la stratégie d'appui aux OP par le processus d'apprentissage de politiques innovatrices reproductibles et d'arrangements institutionnels à partir des études de cas pertinents tirées d'autres pays. En d'autres termes il s'agit de faciliter l'apprentissage des OP en leur fournissant des évidences qui leur serviront d'arguments pour renforcer leur capacité de lobby ainsi que de formulation de politique générale liés à la commercialisation et à l'accès aux marchés.

Pour terminer, il a mentionné que le programme ESFIM se met en place suivant plusieurs phases dont la première (en cours au Bénin) justifie l'organisation du présent atelier. Chaque phase poursuivant des objectifs spécifiques, il s'agit à cette étape de déboucher sur l'élaboration de propositions d'amélioration des conditions institutionnelles d'accès des petits producteurs aux marchés.

2.2.3.2. Présentation du contexte, des objectifs et du programme de l'atelier

Cette présentation a été faite par le représentant de ECART et s'articule autour de cinq points:

1. Contexte : agriculture familiale dans un environnement externe dynamique
2. Rôle des organisations paysannes
3. Approche : génération participative de politiques et propositions (GPPP)
4. Orientations ESFIM
5. Objectifs et démarche de l'atelier

Pour M. Ted, le contexte dans lequel se déroule le programme ESFIM est rattaché à la problématique de l'agriculture familiale dans un environnement externe dynamique, marqué par les interférences politico-économiques et les réalités quotidiennes des producteurs.

Les forces et tendances internationales influencent les politiques et les institutions nationales. L'ensemble des dynamiques tant au plan national qu'international, offre des opportunités aux petits producteurs en même temps qu'elles constituent des barrières à leur accès aux marchés.

Les institutions nationales se manifestent au niveau local et ces manifestations soulèvent un certain nombre de questions pour les organisations paysannes : l'accès aux facteurs de production ? au crédit ? appui au renforcement des capacités ? accès à la technologie ? etc.. C'est donc à ces différents niveaux que se manifestent les réalités agricoles, insista le communicateur.

Le programme ESFIM vise à renforcer les capacités des producteurs d'agir sur les forces du marché pour améliorer l'accès. Le grand enjeu est de jouer sur le capital des producteurs et des productrices pour lui permettre d'aller sur le marché et de tirer des avantages. Pour ce faire, la solution se trouve dans l'organisation des petits producteurs en coopératives, unions, fédérations et plateformes afin de leur permettre de créer des économies d'échelle et de représenter la voix et les intérêts des producteurs.

Des organisations paysannes peuvent, entre autres, apporter des appuis conseils aux producteurs, se lancer dans la commercialisation collective des produits agricoles, fournir les informations sur l'état du marché, créer la valeur ajoutée et influencer l'environnement institutionnel. Dans ces conditions plusieurs alternatives s'offrent aux OP qui peuvent, entre autres :

- Apporter des appuis conseils aux producteurs,
- Créer l'économie d'échelle,
- Fournir les informations sur l'état du marché ;
- Créer la valeur ajoutée et
- Influencer l'environnement institutionnel.

C'est dans ce contexte que les modalités de travail de ESFIM sont définies. Ainsi, le programme ESFIM est orienté vers la recherche action qui intègre en amont et en aval le producteur comme le conducteur de la recherche sur les solutions pouvant l'aider à améliorer son entreprise agricole. Dès lors, la stratégie ESFIM repose sur la trilogie : (i) *amélioration du rôle du producteur* (organisé), (ii) *collaboration avec les autres acteurs de la chaîne de production* (partenariat) pour faire (iii) *le lobby et influencer l'environnement externe* (institutionnel). Dans cette logique, **l'influence des changements du niveau macro sur le niveau local est le principal enjeu.**

Pour pouvoir le faire, l'approche adoptée est la Génération participative de politiques et propositions (GPPP) qui s'appuie sur quatre piliers : *Consultation des membres, recherche participative, élaboration de proposition et le plaidoyer groupé.*

Enfin, le présentateur a mentionné les orientations du programme ESFIM commandées par trois concepts clés : **empowerment** (renforcement du pouvoir), **petits producteurs** et **marchés**. L'objectif poursuivi étant la modification des règles du jeu (politique, institution et législation) et les modalités de mise en œuvre de ces règles. D'où la nécessité de faire des propositions innovatrices, la recherche comparative et l'investissement dans les infrastructures. Pour le cas spécifique du Bénin, il s'agit d'aboutir à des projets dans le domaine institutionnel qui concernent l'ensemble de la plateforme et fondés sur les réalités nationales.

2.2.3.3. Présentation des principaux résultats des études préliminaires

La présentation du consultant, M. Sébastien DOHOU du bureau REID Consulting, est présentée en annexe 5.

Cette présentation s'est articulée autour de quatre points essentiels :

- rappel de la mission et objectifs
- démarche méthodologique
- produits des investigations
- résultats

Prenant la parole le consultant a indiqué que sa mission telle que mentionnée dans les TDR consiste à :

- i. *collecter des informations pertinentes sur l'expérience qu'ont les organisations agricoles nationales dans le domaine de l'autonomisation des agriculteurs sur les marchés et de leurs activités de pression,*
- ii. *renseigner sur les expériences d'autres parties prenantes et*
- iii. *dégager dix contraintes qui freinent l'accès au marché des petits producteurs ;*
- iv. *La transmettre au chercheur d'ECART et au coordinateur régional de la FIPA à la suite de la tenue de l'atelier national*
- v. *Veiller à ce que la proposition finale du projet national soit complète avant que l'organisation agricole nationale leader ne l'envoie à AgriCord*

Ainsi, les produits de ces investigations permettront d'alimenter les débats du présent atelier afin de dégager des pistes de recherche-action pour minimiser les contraintes qui freinent l'accès au marché des petits producteurs.

La démarche méthodologique va de la recherche et l'analyse documentaires (rapports, articles, projets...), aux enquêtes par questionnaires adressés aux OP au moyen de l'internet en passant par l'exploitation des travaux réalisés par la **CMA-AOC** (Conférence des Ministres d'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre) sur les tracasseries administratives et routières. Malgré le suivi qui a été fait pour le remplissage systématique des questionnaires, la plupart des OP n'ont pas réagi (seulement trois réponses ont été reçues de ARPA, URPA-ZC, ANOPER), ce qui révèle les limites de cette approche d'interviews.

Mais sur la base de l'exploitation faite des trois questionnaires remplis et des entretiens réalisés avec quelques personnes ressources, le point de l'accès des OP aux marchés et leur autonomisation a pu être fait. De ces investigations, il résulte que généralement, les OP ont un niveau d'autonomisation très faible dépassant rarement 25%. Et les initiatives prises en vue d'évoluer vers une autonomisation plus élevée sont souvent orientées vers (i) la levée de ristourne sur les ventes groupées, (ii) le recours à des subventions, (iii) et les cotisations. Par ailleurs, pour mieux cerner ces questions dans un contexte national assez dynamique, il apparaît nécessaire d'approfondir les analyses en mettant l'accent sur :

- (i) la clarification du concept OP en lien avec les options de statuts juridiques;
- (ii) le point actualisé des forces et faiblesses des OP béninoises d'une part, et des menaces et opportunités liées à leur environnement d'autre part ;
- (iii) leur envergure, leur niveau d'autonomisation, les acquis dans les domaines de recherche et de lobby/plaidoyer et les services apportés aux membres.

Pour ce qui est des contraintes à l'accès aux marchés et à l'autonomisation, les investigations ont permis d'identifier cinq groupes de facteurs limitants :

- Les contraintes de production
- Les contraintes de valorisation des produits
- Les contraintes et enjeux institutionnels
- Les contraintes et enjeux socio-culturels (les interdits culturels...)
- Les relations commerciales internationales (OMC et APE)

Les contraintes suivantes ont été révélées comme majeures pour l'accès aux marchés des petits producteurs : le système foncier peu sécurisant, la faible maîtrise de l'eau, les difficultés d'accès au crédit agricole et à la technologie, les problèmes liés au conditionnement, à la transformation, à l'information sur les marchés, les tracasseries routières et administratives, l'analphabétisme et la faible capacité organisationnelle des OP.

2.2.3.4. Présentation des principaux enjeux pour un environnement institutionnel favorable à l'accès des petits producteurs aux marchés

Cette présentation a été l'œuvre du SP/FUPRO, Tiburce KOUTON. Il fixe l'auditoire sur l'intérêt d'avoir un environnement favorable à l'accès des petits producteurs. Il tente de définir l'accès au marché comme un mécanisme de commercialisation permanent des produits par les producteurs. Le petit producteur est celui qui dispose d'un lopin de terre dont la famille constitue le moyen de production. Il expose les raisons fondamentales qui limitent l'accès des petits producteurs aux marchés et qui se résument entre autres à l'inexistence des voix d'accès et le non accès aux informations du marché.

Par rapport à comment régler ces problèmes, le communicateur fait recours aux éléments qui conditionnent l'accès au marché à savoir :

- la connaissance du marché (où, pour qui et à quel prix et conditions et pourquoi?),
- les mécanismes de financement,
- la capacité d'adaptation au marché (recherche-développement, dispositif de formation, transfert ou adaptation de technologies, promotion des normes),
- la disponibilité d'infrastructures logistiques (routes, piste, magasins, moyens de transport efficace et efficaces, système d'information spécifique, emballage et conditionnement),
- l'existence de dispositif de contrôle des normes (normes et certification, mécanisme de financement adapté).

Enfin, il termine en précisant que l'intervention pour l'amélioration de l'environnement dans lequel opère le petit producteur tire son importance du fait que cela permet :

- une amélioration du revenu du producteur ;
- le renforcement des OP
- l'intégration d'une grande frange de la population à l'économie nationale et internationale
- l'augmentation des volumes d'affaires pour les autres acteurs : banquiers, transporteurs
- la réduction de la pauvreté
- l'accélération du développement rural
- l'accroissement du gain des différents acteurs (Etat, OPA, petits producteurs, secteur privé, ONG etc.)

2.2.3.5 Echange d'expériences

La session d'échanges d'expériences a été animée par des personnes ressources venues de l'ONASA, de la SONAPRA et du RECOPROV.

Présentation du représentant de l'ONASA

Le représentant de l'ONASA a d'abord fixé l'attention des participants sur la mission de son institution qui est d'assurer la collecte de produits pour la constitution de « *stocks tampons* » au profit des plus pauvres en période de hausse du prix des produits vivriers sur les marchés.

Pour pouvoir réaliser cette mission, l'ONASA dispose des structures permettant de suivre l'évolution des prix sur les marchés ciblés et procède aussi à la mise à disposition des marchés des infrastructures de stockage à l'usage de tous et gérés par des groupements de producteurs et des commerçants. Pour pouvoir mettre les produits à la disposition des consommateurs, l'ONASA a installé des boutiques témoins pour la vente des produits vivriers et des intrants (engrais).

Présentation du représentant de la SONAPRA

Pour le représentant de la SONAPRA, la société a connu dans un passé récent une grande prospérité mais très tôt mise à mal par des difficultés internes et externes et c'est ce qui justifie la mise en chantier de nouvelles réformes qui reprécisent les champs d'activités de la SONAPRA à savoir, la promotion agricole basée sur le développement des filières. Cette réforme du secteur agricole est actuellement marquée par l'élaboration du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole au Bénin. Ce plan prend aussi en compte, l'étude sur les mécanismes de mise en marché des produits, la définition des chaînes de valeurs et la conciliation des besoins des petits et grands exploitants.

Pour étayer l'intervention de la SONAPRA dans la commercialisation des produits agricoles, le communicateur s'est appuyé sur l'expérience de la commercialisation de résidus de noix de cajou qui a permis de racheter 650 tonnes de produit et d'injecter plus de 400 millions de francs cfa dans les OP. Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de ces activités ont pour noms : accès difficile aux lieux d'achat, vente parallèle et introduction de produits de mauvaise qualité venant des pays voisins.

Présentation du représentant de RECOPROV

Quant au représentant de RECOPROV, il a regretté les dysfonctionnements qui empêchent le commerçant d'entrer en relation directe avec le producteur. Selon lui, alors que sa structure dispose de moyens suffisants pour réaliser des achats, il se trouve qu'il manque des informations sur l'existence des produits et de leur côté les producteurs ne savent pas qu'il y a des commerçants demandeurs. Tirant leçons de ses propres expériences, il lie les contraintes d'accès aux marchés à :

- La méconnaissance du marché,
- La non spécialisation/professionnalisation des producteurs,
- L'absence de la commercialisation groupée pour le maïs, le sorgho...
- La forte présence d'intermédiaires,
- Le non accès aux informations sur le marché,
- L'enclavement des zones de production.

2.2.3.6 Débats et conclusions des présentations et échanges d'expériences

A la suite des présentations et contributions diverses (échanges d'expériences et débats), l'atelier a procédé à l'identification des contraintes majeures à l'accès aux marchés des petits producteurs. Ainsi, six domaines de contraintes et d'enjeux ont été dégagés et se présentent comme suit :

1. Production et productivité
2. Valorisation des produits
3. Capital humain et social des producteurs
4. Relations producteurs avec les autres acteurs de la chaîne de valeur
5. Relations producteurs avec le gouvernement et institutions étatiques
6. Partenariat public privé

Le détail sur ces domaines prioritaires se présente comme suit :

Par rapport à « Production et productivité »

Pour participer aux marchés, les producteurs ont besoin d'un surplus commercable. Les contraintes/enjeux liés à la production/productivité sont:

- Foncier
- Maîtrise de l'eau
- Accès aux intrants (différentes modalités mentionnées)
- Accès à la technologie et innovations (semences, mécanisation, application intrants)
- Accès aux ressources financières (crédit de campagne et d'investissement), produits financiers et mécanismes de financement non-adaptés
- Enclavement des zones de production
- Statistiques agricoles fiables et information sur les marchés (pour planifier la production)

Par rapport à « Valorisation des produits »

Les contraintes/enjeux mentionnés dans ce cadre sont:

- Crédit (de commercialisation, investissement)
- Accès à la technologie (post-récolte)
- Information sur les marchés domestiques et régionaux (pour s'adapter à la demande des marchés et développer stratégies de marketing)
- Infrastructures de stockage et de transformation
- Conditionnement, grading, emballage
- Activités de transformation des OP
- Tracasseries routières et administratives (à différents niveaux)
- Développement de la commercialisation groupée et relations directes entre producteurs et les acheteurs (contrats de vente)

Par rapport à « Capital humain et social des producteurs »

- Analphabétisme / faible niveau de formation des producteurs / méconnaissance et faible appropriation des textes réglementaires
- Faible capacité organisationnelle et faible autonomie des OP □ renforcement des capacités des OP à différents niveaux
- Méconnaissance des marchés □ développer faible capacité entrepreneuriale
- Spécialisation et professionnalisation des producteurs

Par rapport à « Relations avec autres acteurs des chaînes de valeur »

- Niveau de confiance et relations tendues : Vente parallèle / non-respect engagements contractuels, non-remboursement crédits, ...
- Approvisionnement et vente groupés, contrat de vente
- Qualité, certification, traçabilité
- Mise en relation de l'offre et demande et partenariats privé-privé

Par rapport à « Relations avec gouvernement et institutions étatiques »

- Structuration du mouvement paysan national, relations avec institutions étatiques (interférence politique, statut juridique, voix peu unie)
- Corruption et mauvaise gouvernance

- Prix et concurrence produits importés, enjeu de substituer importations (huiles, riz, maïs, viande, ...)
- Recherche conjointe de financements du secteur agricole
- Encadrement du monde rural (efforts conjoints: P-P-SC)

Par rapport à « Partenariat public-privé »

- Clarification des rôles et des missions des structures gouvernementales
- Besoins de coordination des différents acteurs du marché (cf cas de SONAPRA, ONASA et organisations du secteur privé,)
- Mise en place dispositif régalien de marché adéquat
- Mise en place mécanismes de mise en marché des produits agricoles
- Action conjointe et contrats de performance
- Infrastructures publiques au service des acteurs des filières
- Dispositif de contrôle des normes et de qualité

Les participants sont d'avis que l'Information et la communication constituent un septième domaine de contraintes transversales.

2.2.4 Identification et priorisation des contraintes majeures

Cette phase représente le second temps fort des travaux de l'atelier et a consisté à l'organisation des travaux en groupe pour l'identification et la priorisation des contraintes majeures.

2.2.4.1 Identification des enjeux

Quatre groupes ont été formés avec pour mission de faire la priorisation et l'analyse des principaux enjeux relativement aux six domaines de contraintes et d'enjeux identifiés en tenant compte de leur importance, leur urgence, l'opportunité qu'ils offrent en terme de lobby plaidoyer et leur faisabilité.

Les trois premiers problèmes identifiés seront par la suite analysés selon trois modalités : (i) contraintes/enjeux prioritaires, (ii) caractérisation du problème pour les producteurs et (iii) contraintes institutionnelles (politiques et législatives). Le document guide des travaux en groupe se trouve en annexe 7.

2.2.4.2 Priorisation et analyse des enjeux de contraintes

Les travaux en groupes ont abouti au choix de trois principaux enjeux. Il s'agit de :

- 1) Relations des producteurs avec les autres acteurs de chaînes de valeur (privé/privé)
- 2) Valorisations des produits
- 3) Relations des producteurs avec le gouvernement et les institutions étatiques

En effet, les participants ont été répartis en quatre groupes avec pour mission de prioriser les domaines d'enjeux retenus. Du compte rendu des séances en groupe, il s'est dégagé les trois domaines cités ci-dessus. Les résultats du dépouillement sont contenus dans le tableau n° 2 qui suit.

Tableau N° 2 : Récapitulation des choix opérés sur les enjeux de contraintes

DOMAINES	GROUPES				POURQUOI PRIORITAIRE POUR ESFIM
	1	2	3	4	
1. Production et productivité			x		
2. Valorisation des produits	x	x	x		3 des 4 groupes ont reconnu ce domaine de contrainte comme prioritaire (2^{ième} choix)
3. Capital humain et social des producteurs					
4. Relations des producteurs avec les autres acteurs de la chaîne de valeur	x	x	x	x	Unanimité des 4 groupes à reconnaître ce domaine de contrainte comme prioritaire (1er choix)
5. Relations des producteurs avec le gouvernement et institutions étatiques		x	x	x	Unanimité des 4 groupes à reconnaître ce domaine de contrainte comme prioritaire (3^{ième} choix)
6. Partenariat public privé	x				

2.2.5 Identification des messages de lobby/plaidoyer et d'axes prioritaires de recherche

Cette phase représente le troisième temps fort des travaux de l'atelier et a consisté à l'identification des grands axes de lobby/plaidoyer et des questions de recherche par la méthode « café mondial ». Il s'agit d'une démarche de travail en groupe qui s'appuie sur une méthodologie de conversation rotative sur les trois domaines de contraintes prioritaires. Elle a consisté à disposer trois tables. Chaque table est animée par un hôte et un secrétaire qui sont inamovibles. Ensemble le secrétaire et l'hôte font le résumé des discussions menées par chaque groupe d'invités qui ont eu 20 mn de discussions à chaque passage sur une table. Le but de cet exercice, est qu'à partir des discussions, les participants dégagent par rapport à chacun des domaines, des messages précis pour des actions de lobby/plaidoyer et des axes de recherche pouvant soutenir les actions de plaidoyer (cf. annexe 8 pour plus de détails sur la méthode 'café mondial')

La détermination du message de lobby-plaidoyer devrait se faire en fonction des (i) changements et innovations institutionnels visés, (ii) groupe(s) cible(s) du message, (iii) actions concrètes que les producteurs et leurs organisations peuvent mener et (iv) facteurs de réussite pour lobby plaidoyer

Le deuxième axe de l'exercice est la détermination des thèmes de recherche collaborative devant supporter l'action de lobby-plaidoyer. Une fois le thème de recherche déterminé, il doit être soutenu par des (i) Questions de recherche essentielles, (ii) les faits (données empiriques sur situation actuelle), (iii) les meilleures pratiques/innovations possibles, (iv) les scénarios possibles, (v) les domaines d'expertise nécessaires, (vi) la mobilisation de l'expertise nécessaire et (vii) les facteurs de réussite pour la recherche collaborative.

3. Clôture et évaluation de l'atelier

3.1 Clôture de l'atelier

Tout comme à l'ouverture, la clôture a été marquée par une série d'allocutions dont celles des représentants de FIPA et de ECART et celle du SP du FUPRO.

De toutes les interventions, il faut retenir que la satisfaction, la motivation et l'engagement sont manifestes de tous les côtés malgré les appréhensions du début.

Par ailleurs, l'engagement a été pris de faire en sorte que la suite du projet reflète les résultats de l'atelier et que les délais soient respectés pour la suite des opérations du programme ESFIM.

3.2 Evaluation de l'atelier (A insérer par Bader)

4. Rencontre de l'équipe de coordination ESFIM Bénin

Cette partie manque. Le rapport de la rencontre peut être inclus dans le corps du rapport !!!!

L'équipe de coordination ESFIM Bénin est composée des personnes suivantes :

- Bader Mahaman Dioula, Coordinateur régional FIPA
- Tiburce Kouton, Secrétaire permanent FUPRO
- Sébastien Dohou, REID consulting
- Valérie Hounsounou, GEA, CNIEP 1000s+
- Jacques Aholou Yeyi, ONASA
- Ted Schrader, WUR-ECART
- Jacques BONOU, président du comité africain de la FIPA

La réunion de l'équipe de coordination portait notamment sur les activités à mener pour donner suite à l'atelier ESFIM du 12-13 Mai. L'agenda adopté portait sur les sujets suivants :

1. Bilan de l'atelier
2. Poursuite document ESFIM - étude du pays
3. Rapport de l'atelier
4. Projet de proposition de projet
5. Liste récapitulative des thèmes de recherche comparative
6. Délais et division des tâches

4.1. Bilan de l'atelier

- Malgré des défaillances dans la préparation de l'atelier, les deux jours de rencontre se sont bien passés, avec des discussions fort intéressantes et des résultats concrets qui sont à la hauteur des attentes.
- Sur le plan logistique, l'atelier était bien organisé (secrétariat, matériels etc). La salle était toutefois petite et sombre.
- Les participants invités sont tous venus et ont bien participé. Il fut observé qu'il est important de réfléchir sur la balance à trouver entre : élus et staff technique, OP et autres structures. Quant à la préparation de l'atelier, une rencontre préliminaire, organisé par le consultant et liés aux activités d'études préliminaires, aurait pu être utile.

- Bien qu'au début les participants n'étaient pas forcément bien informés sur l'approche ESFIM et les enjeux de lobby-plaidoyer (cf. attentes des participants), les participants se sont appropriés de l'approche et ont pro-activement montré leur motivation d'être associés à la suite du processus.
- REID consulting fera le dépouillement des fiches sur lesquelles les participants ont évoqué leurs attentes. La FIPA fait la dépouillement des fiches d'évaluation remplies par les participants.
- Par rapport au programme établi et la démarche méthodologique élaborée, il y a eu des contraintes de gestion de temps. Les premiers travaux de groupe (mardi soir et mercredi matin) ont pris plus de temps que prévu. Toutefois, le temps investi dans les activités de recueil des points de vue des participants a été récompensé par des résultats qui vont au-delà des attentes.
- D'une manière générale, on peut dire qu'une durée de deux jours est relativement réduite pour un atelier participatif d'identification de priorités de lobby-plaidoyer. C'est après les réflexions de la deuxième journée (café mondial) que les sujets sont définis plus concrets. Il aurait été utile d'approfondir les sujets qui sont ressortis.
- Evaluation des pré-requis des OP pour mieux appréhender leur rôle dans l'amélioration de l'accès des producteurs aux marchés. Les OP ont surtout évoqués les problèmes quotidiens qu'elles rencontrent.
- Terminologie à clarifier

L'équipe de coordination est d'avis qu'il est important de clarifier la terminologie et l'approche de lobby-plaidoyer. La différence entre lobby et plaidoyer n'est pas très claire. Il semble que le lobby concerne des activités visant à convaincre des gens qui vont prendre des décisions sur un sujet qui concerne/affecte les lobbyistes. Le lobby a une connotation d'action informelle (« dans le lobby/couloirs des salle de réunion »). Il a aussi une connotation d'offrir des données soutenant le message de lobby. Un bon lobbyiste peut devenir une source d'information pour les décideurs. Le plaidoyer a plutôt une connotation de « faire du bruit » (marches, documents, films, ...). Les deux types d'action se complètent. Il est suggéré de développer une note sur stratégies de lobby-plaidoyer.

4.2. Poursuite études préliminaires et étude du pays

Selon TdR, on devrait avoir les (5) études préliminaires deux semaines avant l'atelier, ce qui n'a pas été réalisée (pour un combinaison de raisons). Leçon tirée de l'expérience béninoise : il aurait fallu rencontré les organisations paysannes pour bien expliquer le projet et l'approche ESFIM et pour lancer les études préliminaires. Il avait des problèmes de compréhension au niveau des OP, ce qui a joué sur le remplissage des fiches envoyées.

Action à court terme :

- Etudes préliminaires selon TdR contrat FUPRO-REID (date limite : 22 Mai 2009)

Objectifs à moyen terme (à réaliser par OP avec ressources humaines et financières d'ESFIM et autres partenaires (SNV, AgriCord, ...) :

- Mise à jour de l'étude de mouvement paysan → analyse de la structuration du mouvement paysan béninois, dans le contexte historique et législatif béninois.
- Etude des politiques agricoles béninoises du point de vue des OP (cf. livre Bikeinga-Zoundi 2008 : Analyse des politiques agricoles : guide pratique à l'usage des organisations professionnelles agricoles)
- Analyse des expériences avec le lobby-plaidoyer et analyse du rôle des différents types d'organisations paysannes dans le lobby-plaidoyer, à différents niveaux.

4.3. Rapport de l'atelier

Tous les éléments sont disponibles pour rédiger le rapport de l'atelier. Le programme, la démarche méthodologique, les différentes présentations et les résultats des travaux de groupe peuvent être joints dans les annexes. REID consulting est responsable pour le rapport de l'atelier (date limite : 20 Mai 2009).

4.4. Projet de proposition de projet national

Trois domaines prioritaires essentiels ont été retenus, qui peuvent être considérés comme les axes politiques/thématiques du projet national :

- Valorisation des produits locaux
- Relations avec les acteurs des chaînes de valeur (privé-privé)
- Relations avec le Gouvernement et structures étatiques

Selon les TdR la proposition du projet doit comporter les éléments suivants : Description du programme, Etudes de cas (max. 5) Recherche politique/thématique (max. 5), Ateliers, Voyages d'Etudes, Indication claire des responsabilités des parties prenantes, Budget et Annexes.

En discutant les contours du projet national, l'équipe de coordination a pris les considérations suivantes :

- a. Situer rapidement le contexte du projet ESFIM
- b. Présenter d'une manière synoptique les résultats de l'atelier national
- c. Définir les thèmes plus spécifiques sur lesquels portent les processus de lobby-plaidoyer.
- d. Définir le changement institutionnel visé ainsi que l'essentiel du message de lobby-plaidoyer
- e. Décrire le processus à parcourir pour véhiculer ce message et atteindre cet objectif à partir de la situation actuelle, considéré peu favorable pour l'accès des petits producteurs aux marchés.
- f. Identifier les services de recherche qui soutiennent le processus (en distinguant 'faits', 'innovations' et 'scenario-projections'.

Surtout le troisième point (c) est d'importance pour arriver à un projet faisable. Quant aux trois domaines prioritaires retenus, il fut suggéré, en se basant sur les résultats des sous-groupes, de retenir les sujets suivants :

Valorisation des produits :

- Focus : promotion d'options techniques et financières pour soutenir/améliorer le stockage et conservation des produits agricoles.
- Changement/innovation institutionnels visés : produits financiers adaptés, normes afférentes au stockage, conservation, gestion qualité, traçabilité, adoption des techniques de conservation modernes.
- Message de lobby-plaidoyer : (à formuler)
- Services et questions de recherche :
 - o Données empiriques ('faits' relatifs à la situation actuelle) :
 - o Innovations possibles (études de cas du Bénin et ailleurs qui montrent que des changements sont possibles) :
 - o Scénario (projection des résultats/conséquences des changements et/ou innovations proposés) :

Relations privé-privé

- Focus : amélioration/sécurisation des relations commerciales entre producteurs et les vrais acheteurs de produits agricoles.
- Changement/Innovation institutionnelle visés : vente groupé, contrat de vente, gestion de la qualité des produits agricoles.
- Message de lobby-plaidoyer :
- Services et questions de recherche :
 - o Données empiriques :
 - o Innovations possibles :
 - o Scenario-projection :

Relations OP-Gouvernement

- Focus : interventions de l'Etat dans le commerce transfrontalier des produits vivriers
- Changement/Innovation institutionnelle visés : politiques de fixation de prix et de fermeture de frontières (cas de 2008), concurrence par produits importés, tracasseries routières, FRET et rôle PDG, désenclavement et pistes rurales, systèmes d'information des marchés.
- Message de lobby-plaidoyer :
- Services et questions de recherche :
 - o Données empiriques :
 - o Innovations possibles :
 - o Scenario-projection :

Le tableau suivant récapitule les domaines prioritaires

	Domaines prioritaires		
	Valorisation des produits	Relations privé-privé	Relations OP-Gouvernement
Focus (éléments de réflexion retenus)	Promotion d'options techniques et financières pour soutenir/améliorer le stockage et conservation des produits agricoles	Amélioration/sécurisation des relations commerciales entre producteurs et les vrais acheteurs de produits agricoles	Interventions de l'Etat dans le commerce transfrontalier des produits vivriers
Axes de changement visés	Produits financiers adaptés, normes afférentes au stockage, conservation, gestion qualité, traçabilité, adoption techniques de conservation modernes	Vente groupée, contrat de vente, gestion de qualité.	Politiques de fixation de prix et de fermeture de frontières (cas de 2008), concurrence produits importés, tracasseries routières, FRET et rôle PDG (police, douane, gendarmerie), désenclavement et pistes, systèmes d'information des marchés.
Message de lobby	A PROPOSER PAR CONSULTANT	A PROPOSER PAR CONSULTANT	A PROPOSER PAR CONSULTANT
Questions de recherche	Confère la liste en 4.5	Confère la liste en 4.5	Confère la liste en 4.5

Il fut établi que pour ces trois sujets, la manifestation des problèmes et les démarches à suivre sont différents pour différentes filières, d'où l'importance des études de cas diverses, ainsi que des messages de lobby-plaidoyer spécifiques.

4.5. Liste récapitulative des thèmes de recherche comparative

Par rapport aux trois principales thématiques retenues, il y a plusieurs thèmes pour lesquels la recherche comparative peut être utile :

- Systèmes et modalités pour organiser des points de collecte des produits agricoles et rôle(s) des organisations paysannes à différents niveaux des chaînes de valeur ;
- Options techniques pour le stockage et conservation de différents produits agricoles (spécificités selon caractéristiques des produits agricoles et exigences de différents types de marchés) ;
- Options financières pour soutenir le stockage et conservation des produits agricoles par organisations paysannes, notamment warrantage.
- Options et modalités pour organiser des commandes groupées d'intrants agricoles (semences, engrais, produits phytosanitaires, ...) ;
- Modalités pour organiser la commercialisation/vente groupée ;
- Systèmes de transformation primaire et secondaire des produits agricoles : rôle(s) des organisations paysannes et liens de collaboration avec secteur privé ;
- Possibilités de combiner commandes groupées, points de collecte, stockage, transformation, vente groupées au niveau des coopératives et unions et possibilités de les associer à d'autres services économiques aux membres des organisations paysannes ;
- Facteurs clés déterminant la réussite ou l'échec de contrats de livraison, du point de vue des producteurs et des commerçants/transformateurs (contract farming) ;
- Gestion de risques de production (notamment important pour producteurs) et gestion de risques de marché (notamment important pour commerçants et transformateurs) : comment producteurs et commerçants/transformateurs peuvent se comprendre et partager ces risques ?
- Analyse des réactions de différents Gouvernements africains par rapport à la flambée des prix des produits alimentaires en 2008 et leurs conséquences pour producteurs et pour consommateurs ruraux et urbains ;
- Tracasseries routières, corruption Police-Gendarmerie-Douanes (PGD) et lourdeurs administratives de la commerce transfrontalier : est-ce qu'il y a eu des actions de lobby-plaidoyer y afférentes dans d'autres pays (notamment zone CEDEAO) ? Quels ont été les démarches et résultats ? Quelles possibilités pour collaborer avec d'autres parties prenantes afin de renforcer le message de lobby-plaidoyer et d'améliorer la probabilité d'avoir une influence politique ?

4.6. Délais et division des tâches

- Rapport de l'atelier : 20 Mai 2009 (REID-Sébastien)
- Dépouillement et analyse des attentes (REID-Sébastien ; à inclure dans rapport de l'atelier)
- Dépouillement et analyse des fiches d'évaluation (FIPA-Bader ; à inclure dans rapport de l'atelier)
- Finalisation PV de la rencontre de l'équipe de coordination ESFIM Bénin : 18 Mai (ECART, Ted ; annexe dans rapport de l'atelier)
- Proposition pays : 22 Mai 2009 (REID-Sébastien/FUPRO)
- Etudes préliminaires : 22 Mai 2009 (REID-Aurélien)
- Réaction sur tous les rapports : 25 Mai 2009 (FIPA-ECART-FUPRO)
- Soumission proposition pays : 28 Mai 2009.

Annexes

Annexe n° 1

ATELIER ESFIM BENIN
“Empowering Smallholder farmers in the Market”

Programme de l’Atelier

12 et 13 Mai 2009

Mardi 12 Mai 2009

Heure	Séances	Responsables
08:30-09:00	Accueil et enregistrement	FUPRO
09:00-09:10	1. Ouverture	SG FUPRO
09:10-09:45	2. Brève présentation des participants	Participants
09:45-10:00	3. Introduction générale au programme ESFIM	FIPA – Baader M. Dioula
10:00-10:40	4. Contexte, objectifs et programme de travail de l’atelier	ECART -Ted Schrader
10:40– 11:00	<i>Pause café</i>	
11:00-11:30	5. Présentation principaux résultats des études préliminaires	REID consulting – Sébastien Dohou
11:30-12:15	6. Partage des expériences	ONASA, SONAPRA, RECOV
12:15-13:00	7. Principaux enjeux pour un environnement institutionnel favorable à l’accès des petits producteurs aux marchés	FUPRO
13:00 – 14:00	<i>Pause déjeuner</i>	<i>FUPRO</i>
14:00-14:15	8. Synthèse des contraintes identifiées	modérateurs
14:15-15:00	9. Débat général	Participants
15:00-16:00	10. Priorisation et analyse des principaux enjeux en groupe	Participants
16:00– 16.15	<i>Pause</i>	
16:15-17:00	11. Présentation résultats sous-groupes et priorisation en plénière	Participants

Mercredi 13 Mai 2009

Heure	Séances	Responsables
08:30-08:45	12. Rappel des résultats de la première journée et introduction méthode ‘Café Mondial’	ECART (Ted Schrader)
08:45-10:30	13. Discussion des thèmes prioritaires (3-5) selon méthode ‘Café Mondial’	Participants
10:30 – 11:00	<i>Pause</i>	
11:00-12:00	14. Présentation des résultats des différentes tables	Participants
12:00-12:45	15. Discussions générales	Participants
12:45-13:00	16. Partenariat OP – recherche dans ESFIM	ECART - REID
13:00 – 14:00	<i>Pause Déjeuner</i>	<i>FUPRO</i>
14:00-15:30	17. Identification des questions de recherche	Facilitateur
15:30– 15.45	<i>Pause</i>	
15:45-16:15	18. Les suites à donner	FUPRO/FIPA
16:15-16:30	19. Evaluation de l’atelier	REID
16:30-17:00	20. Clôture de l’atelier	FUPRO et participant atelier

Annexe n°2**NOTE METHODOLOGIQUE /DEROULEMENT DE L'ATELIER**

Modérateurs : Tiburce (FUPRO), Sébastien (REID), Baader (FIPA), Ted (ECART)

PREMIER JOUR**1. Accueil et enregistrement (avant 09.00 heures)**

- Secrétariat pour saisir résultats des travaux, faire PV ?
- Salle : projecteur, ordinateur, photocopieur, flipcharts sur pied (si possible 4)
- Badges ?
- Documents de support : programme (note méthodologique pour modérateurs)
- Liste de présence (annexe pour rapport de l'atelier)
- Présidence de l'atelier et modération générale des séances : Tiburce
- Pausés et restauration (heures etc.)

2. Ouverture et brève présentation des participants (30 minutes)

- Mots d'ouverture par SG FUPRO
- Objectif essentiel de l'atelier et résultat concret visé à la fin de l'atelier
- Présentation participants : nom, fonction, info sur organisation paysanne : nb de membres de l'OP (h-f), leurs activités économiques, zone d'intervention de l'OP
- Explication des aspects logistiques de l'atelier (Tiburce)

3. Introduction générale au programme ESFIM (15 minutes)

- Présentation par IFAP, M. Baader M. Dioula (avec Powerpoint)
- Principal objectif : 'compréhension du programme ESFIM'
- Présentation porte sur (suggestion) :
 - o Genèse du programme ESFIM, partenaires
 - o Documents de référence disponibles
 - o Pays concernés, dont le Bénin
 - o Objectif final et durée
 - o Trois phases et modalités de travail
 - o Ce que ESFIM peut faire et pas faire (à clarifier afin de lever toute équivoque depuis le début)
- Quelques questions d'information des participants

4. Contexte, orientation, objectifs et programme de l'atelier (40 minutes)

- Présentation par ECART, Ted Schrader (avec Powerpoint)
- Principal objectif : 'compréhension des raisonnements derrière le programme de l'atelier'
- Présentation porte sur :
 - Contexte : agriculture familiale dans environnement externe dynamique
 - Rôle des OP
 - Approche : Génération participative de politiques et propositions (GPPP)
 - Mots clés ESFIM : empowerment, petits producteurs, marchés de produits agricoles
 - Objectifs de l'atelier & Etapes et méthodes pour les atteindre
 - Projet national
 (cf. annexe pour plus de détails)
- Quelques questions d'information des participants

5. Principaux résultats des études préliminaires (30 minutes)

- Explication des raisons pour faire des études préliminaires
- Présentation par REID consulting, M. Sébastien Dohou (avec Powerpoint)
- Principal objectif : 'setting the stage', contexte spécifique béninois
- Présentation porte sur certaines études effectuées :
 - o Document ESFIM – Etude de pays (principaux éléments et questions soulevées)¹
 - o Documents pertinents, sources de référence

¹ ECART/Ted partagerai les points qu'il distille des données recueillies

- Organisations paysannes nationales
 - Comment représentent-elles les producteurs et producteurs ;
 - Quels sont leurs rôles ?
 - Qu'est-ce qu'elles font en ce qui concerne : facilitation de l'accès aux marchés, réduire risques de marchés, réduire risques de transaction, renforcement du pouvoir de négociation ?
- Vues et opinions des personnes ressources sur facteurs institutionnels qui affectent l'accès des petits producteurs aux marchés.

NB :

- Pour deux études préliminaires, je propose de les mettre en valeur pour d'autres séances
 - Aperçu des initiatives et expériences des OP en matière de génération participative des politiques et propositions (lobby-plaidoyer), y inclus principaux programmes avec partenaires → à faire par FUPRO/Plateforme ; cf. séance 7.
 - Principales organisations de recherche (y inclus principaux experts) et leurs programmes de travail qui sont d'importance pour la thématique ESFIM → pourrait être sauté et fait au début de la session 16.

6. Partage des expériences (45 minutes)

- Présentations de ONASA, SONAPRA, RECOV et leurs points de vue sur les enjeux relatifs à l'amélioration de l'accès des petits producteurs aux marchés
- Ces présentations résultent également à l'identification des contraintes et enjeux.
- Quelques questions d'information des participants

7. Identification des principaux enjeux pour créer un environnement institutionnel favorable à l'accès des petits producteurs aux marchés (45 minutes)

- Présentation par FUPRO/Plateforme (avec Powerpoint)
 - Présentation porte sur les grands sujets identifiés par la plateforme/FUPRO et leurs organisations membres et les producteurs/trices à la base.
 - Il est bien de donner des exemples concrets exemplifiant les contraintes (point d'attention : il est à vérifier s'il s'agit effectivement des problèmes dans l'environnement institutionnel (aspects politiques et législatifs et défaillances dans la mise en œuvre)

8. Synthèse des contraintes identifiées (15 minutes)

- Sur la base des trois séances précédentes FIPA et ECART font une synthèse de l'ensemble des contraintes identifiées et proposent une structuration des enjeux identifiés.
- A cet effet, ils préparent une présentation powerpoint lors des présentations et la finissent pendant la pause déjeuner

9. Débat général (45 minutes)

Les modérateurs invitent les participants à réagir sur la synthèse des contraintes identifiées (qui est également imprimée).

- Est-ce qu'on doit changer/adapter les formulations des contraintes/enjeux ?
- Est-ce que certains sujets sont proches et pourraient être regroupés ?
- Est-ce que la liste est suffisamment complète ? Sinon, quels autres sujets devraient être ajoutés ?

10. Priorisation et analyse des principaux enjeux (60 minutes)

Sur la base de la liste de contraintes/enjeux identifiés, il est demandé à 4 groupes de faire deux choses :

1. Identifier les trois contraintes/enjeux considérés les plus importants (dans le cadre du programme ESFIM)
2. Analyser les caractéristiques du problème de point de vue des producteurs et d'identifier les contraintes institutionnelles y afférentes.

Ad 1

Il pourrait être utile d'introduire les notions d'importance et d'urgence des sujets. Une autre considération est l'opportunité et la faisabilité de mener des actions de lobby-plaidoyer.

- Importance : affecte un grand nombre de producteurs et/ou le problème a un impact sérieux sur le cadre de vie et les revenus des producteurs.
- Urgence : demande une réponse dans l'immédiat.
- Opportunité : le sujet se prête véritablement pour une action de lobby-plaidoyer au Bénin.
- Faisabilité : les OP béninoises, avec l'appui de la recherche et en collaborant avec d'autres acteurs, sont en mesure de préparer et de conduire une campagne de lobby-plaidoyer professionnel.

Le programme ESFIM vise à aborder des sujets importants d'une manière professionnelle, basé sur la recherche-action.

Il est demandé à chacun des 4 groupes de prioriser les contraintes/enjeux, en tenant compte de ces considérations.

Ad 2

Par la suite, les groupes sont demandés d'analyser les 3 principaux enjeux retenus selon le tableau suivant :

PROBLEME	Caractérisation du problème pour les producteurs	Contraintes institutionnelles (politique et législative)
1.		
2.		
3.		

Exemples de questions qu'on peut se poser pour caractériser le problème pour les producteurs :

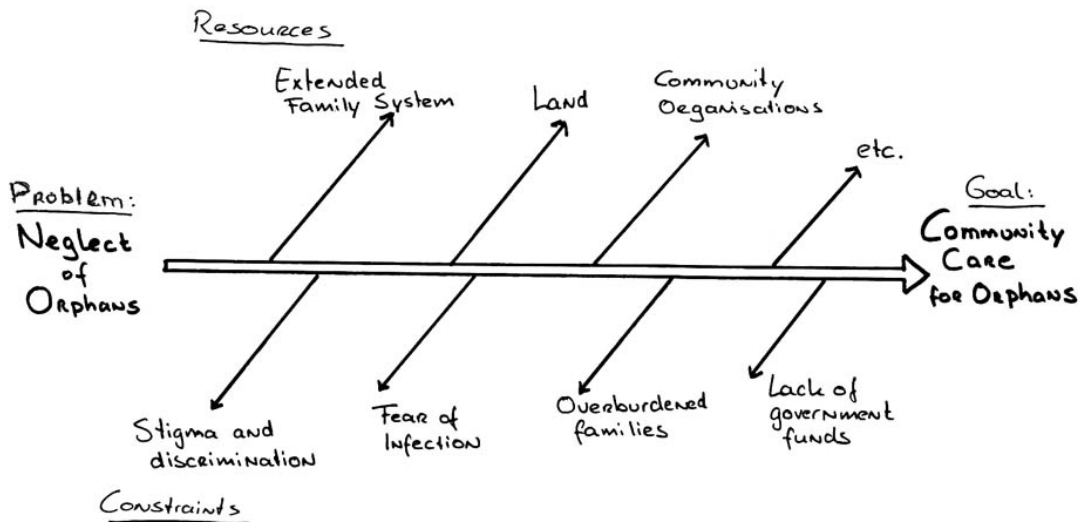
- Comment ce problème se manifeste pour une exploitation familiale ?
- Il concerne combien de producteurs ?
- Il concerne quels types et catégories de producteurs ?
- Est-ce le problème est particulier a certaines zones de production ou certaines zones agro-écologiques ?
- Quelles filières sont (surtout) affectées ?
- Quelles sont les incidences économiques et financières pour les producteurs ?
- Comment le problème affecte l'autonomie des producteurs en termes de facteurs de production (terre/sol, outils de travail, main d'œuvre, connaissances,)
- Pour qui est-ce que le problème est avantageux (ceux-ci préfèrent probablement garder le statu quo et s'opposent à des propositions éventuelles des producteurs pour changer la situation)
- Etc.

Exemples de question qu'on peut se poser pour identifier les contraintes institutionnelles :

- Quelles sont les lois, politiques, réglementations (etc.) qui affectent le problème positivement ou négativement ?
- Est-ce que le problème est le contenu des politiques et réglementations ou est-ce qu'il s'agit plutôt de leur (non-)mise en application ? Ou tous les deux ?
- Quelles adaptations et innovations sont souhaitables / possibles ?

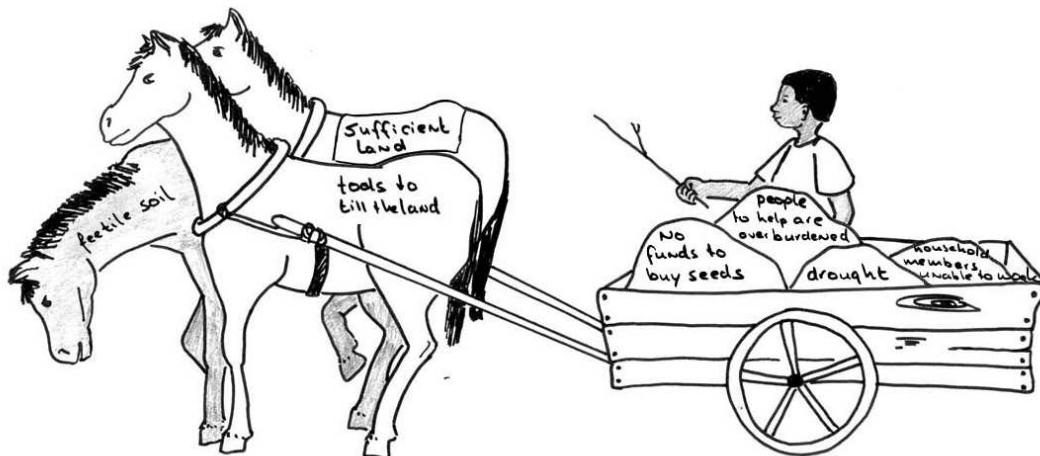
→ Cette analyse pourrait se faire selon le 'force field analysis' (analyse de l'arène de force) ou l'image de charrette et cailloux. Ce sont des techniques permettant à identifier et analyser les ressources et atouts disponibles pour atteindre une situation souhaitée, et les contraintes qui freinent cela.

Arène de forces



Charrettes et cailloux

Les animaux symbolisent les ressources et atouts, les cailloux ou sacs dans la charrette symbolisent les contraintes.



11. Présentation des résultats des sous-groupes et priorisation en plénière (45 minutes)

- Chaque groupe présente les raisons fondamentales qui font qu'il considère trois contraintes/enjeux les plus prioritaires
- Par la suite, chaque groupe présente ses analyses selon le tableau suggéré.

Après les présentations, on se rendra compte des sujets prioritaires retenus.

Première priorisation des sujets :

- Quels sont les sujets retenus par tous les 4 groupes ?
- Quels sont les sujets retenus par 3 groupes ?
- Quels sont les sujets retenus par 2 groupes ?
- Quels sont les sujets retenus par un groupe ?

Il est probable que cette analyse abouti à la sélection des sujets prioritaires.

Si ce n'est pas le cas, chaque participant est demandé à donner des votes par rapport à la priorité des sujets. Chaque participant peut (par exemple) mettre 8 points avec un maximum de 3 points par sujets. Il met sa vote en mettant des croix avec une feutre (participant par participant, avant qu'ils sortent de la salle)

C' est ainsi qu' a la fin de la première journée, on aura le tableau suivant :

CONTRAINTES / ENJEUX	ANALYSE		POURQUOI PRIORITAIRE POUR ESFIM
	Caractérisation du problème pour les producteurs	Contraintes institutionnelles (politique et législative)	
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			

Observations :

- Ce tableau est important aussi bien pour le rapport de l'atelier que pour la proposition de projet.
- Il est aussi l'ossature du rappel des résultats de la première journée de l'atelier (séance 12).
- Le lendemain, la deuxième journée de l'atelier se poursuit avec les sujets les plus prioritaires, notamment ceux qui se marient bien avec l' approche préconisée par le projet ESFIM (3-5 sujets au maximum)

PREPARATIONS LORS DE LA SOIREE, POUR PREPARER LE PROGRAMME DU LENDEMAIN

- Saisir les fiches produites pendant la journée
- Questions d'éveil pour 'Café mondial' (a mettre dans Powerpoint et imprimer une page avec questions pour chaque table)
- Questions d'éveil s'orientent sur :
 - Ce que les producteurs peuvent faire eux-mêmes
 - Ce qu'ils peuvent faire en collaboration avec d' autres parties prenantes
 - Des innovations possibles
 - Quel rôle pour le Gouvernement
 - Quel rôle pour structures d'appui ?
- Powerpoints vierges pour présentation des résultats des tables
-

DEUXIEME JOUR

12. Rappel des résultats de la première journée et introduction méthode Café mondial (15-30 minutes)

- Rappel par FUPRO (cf. tableau à la page précédente)
- Présentation de méthode Café mondial par ECART (Ted Schrader, avec PowerPoint)

Méthode :

- Café Mondial est une méthodologie simple pour faire des conversations sur certaines thèmes et questions importantes.
- Objectif : capitaliser les analyses et suggestions des participants sur des sujets de grande importance pour améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés.
- Plusieurs tours de conversation autour des tables animées par un(e) hôte de table (un des participants), assistée par un secrétaire.

- L'hôte de la table est de préférence un peu senior et motivé pour le sujet qui est discuté à la table.
- Secrétaire : quelqu'un du comité de coordination (ECART, consultant local, IFAP, FUPRO/plateforme). Il assiste l'hôte de la table et enregistre les résultats (dans PP vierge préétablie à cet effet).
- Des questions d'éveil orientent les débats et structurent la discussion ; elles sont issues des résultats et discussions de la première journée et engendrent certes l'intérêt des participants;
- Caractère des questions d'éveil: "Qu'elle est la situation actuelle (état de lieux)" ; "Qu'elles sont les pistes de solution (« principes » ou « feuille de route ») ; Quelles recommandations concrètes/ actions à entreprendre ? Qui devrait faire quoi ?

NB : questions d'éveil à faire après la première journée

13. Discussion des 3-5 thèmes prioritaires selon la méthode Café mondial (90-105 minutes)

Procédure :

- 3-5 tables (dépendant du nombre de sujets retenus)
- S'il y a 4 sujets, il y aura 4 tables et par exemple 4 tours de 20 minutes.
- Les participants seront divisés en 4 groupes, qui font chacun tous les tables d'une manière tournante. Ainsi, il est possible de capitaliser les analyses et suggestions de tous les participants sur tous les sujets.
- Il est important d'avoir des flipcharts à chaque table. Pendant chaque tour, les participants sont invités d'écrire sur les flipcharts, cela facilite la saisie des résultats dans l'ordinateur.
- Au début de chaque nouveau tour de table, l'hôte de la table explique l'objectif des échanges et résume les résultats des tours antérieurs. Cela permet de bâtir sur les analyses déjà faites.

14. Présentation des résultats des différentes tables (60 minutes)

- L'hôte de la table et le/la secrétaire font une synthèse des résultats des conversations.
- Il est souhaitable qu'ils le terminent pendant la pause café.
- C'est un des deux qui présente les résultats des contributions des visiteurs des tables, avec l'appui d'une présentation Powerpoint (peuvent être annexes dans le rapport de l'atelier)
- Il n'y a que des brèves discussions après les présentations (notamment questions d'éclaircissement)

15. Discussions générales (45 minutes)

- Retenir les grandes orientations de la proposition ESFIM : sur quoi va-t-on se concentrer ? Quels sont les points essentiels de la proposition ?
- Explication des éléments clés des TdR de la proposition du projet national (par IFAP)
 - o Proposition est fondée sur résultats de l'atelier : identification participative des sujets
 - o Lendemain : équipe de coordination rédigera les principaux points de la proposition.
 - o A soumettre à Agricord, dans ... semaines (avant le), document de moins de 15 pages.
 - o Budget de 42,000 Euro, dont moitié pour activités de recherche
 - o Durée : 2 ans (ou 1 an et demi, jusqu'en déc. 2010 ?)
 - o Indication du contenu : au maximum 5 études de cas, maximum 5 thèmes de recherche politique, ateliers, voyages d'études/visites d'échange
 - o La proposition devrait montrer : la méthodologie, les responsabilités et les besoins de recherche pour les activités retenus dans le projet.

16. Partenariat OP –recherche dans ESFIM (15 minutes)

C'est sur ce dernier aspect (besoins et thèmes de recherche) que la séance suivante se focalisera. Avant la pause déjeuner, une brève présentation introduit cet aspect, qui est particulier au Programme ESFIM.

Présentation de l'étude préliminaire sur principales organisations de recherche (y inclus principaux experts) et leurs programmes de travail qui sont d'importance pour la thématique ESFIM (REID) → situe davantage la discussion.

- Quelles sont les structures de recherche et l'expertise existante auxquelles les OP peuvent faire appel ?
- Qu'est-ce ces structures et experts peuvent apporter ?

Questions génériques :

- Comment les OP collaborent avec les structures de recherche ?
- Quelles ont été les expériences ?
- Comment la recherche peut appuyer les actions de représentation et de lobby-plaidoyer ?
- Comment OP et chercheurs peuvent collaborer pour la collecte et l'analyse des données ?
- Comment les résultats de recherche doivent être présentés (pour compréhension des OP et producteurs) et pour servir les fins de lobby-plaidoyer ?

17. Identification des questions de recherche (90 minutes)

Ensuite on discute plus spécifiquement les questions de recherche pour les sujets prioritaires retenus :

Questions d'éveil pour cette discussion :

- Quelles sont les questions essentielles pour lesquelles il est important d'avoir des réponses ?
- Quelles sont les données de base qui sont nécessaires ? Quels faits manquent ?
- Quelles disciplines sont nécessaires ? (important de penser d'une manière créative ; aller au-delà des 'agronomes' : juristes, spécialistes TIC,)
- Important : faire des scénarios :
 - Quels sont les conséquences (aussi en termes économiques) si la situation actuelle ne change pas ?
 - Quelles sont les options envisageables de changer l'environnement institutionnel ?
 - Quels sont leurs coûts et rendements ?
 - Quels sont les risques ?
 - Qu'est-ce que les producteurs contribuent (financièrement et en nature). Quelle valeur représente ces contributions ?
- Comment les résultats de recherche devraient-ils être présentés, afin de tenir compte des cibles des actions de lobby-plaidoyer ?
- Quand est-ce que les résultats de recherche doivent-ils être disponibles ?

18. Les suites à donner

Il s'agit notamment des points suivants :

- Rapport de l'atelier
- Proposition de projet national
- Liste récapitulative des thèmes de recherche (collaborative et comparative)
- Lancer les activités, rôles des différentes organisations ?
- Poursuite consultation de la base / cas et expériences pratiques

19. Evaluation de l'atelier

- Utilisation formulaire FIPA
- Est-ce qu'on cherche des commentaires verbales pendant l'atelier, afin de capter à chaud les points de vue des participants ?

20. Clôture de l'atelier

- Mots de clôture par SG FUPRO

Annexes 3.4.5 et 6 = présentations (ppt) à insérer pour le forma Pdf.

Annexe 7

Rapport travaux en groupe

Il a été constitué quatre groupes. La mission de chaque groupe consistait : (1) à prioriser les domaines de contraintes et à en dégager les trois premiers, (2) de caractériser le domaine choisi et de trouver les contraintes institutionnelles qui y sont liées.

Les six domaines de contraintes soumis à la réflexion des groupes sont les suivants :

1. Production et productivité (jusqu'à la récolte)
2. Valorisation des produits (après-récolte)
3. Capital humain et social des producteurs
4. Relations producteurs avec autres acteurs des chaînes de valeur
5. Relations producteurs avec gouvernement et institutions étatiques
6. Partenariats public-privé

Au cours de la restitution, on a pu constater que des groupes ont évoqué un septième domaine mais considéré comme transversal : il s'agit de *l'Information et de la communication*.

Les résultats des travaux en groupe sont compilés dans le tableau suivant:

CONTRAINTES / ENJEUX PRIORITAIRES	Caractérisation du problème pour les producteurs	Contraintes institutionnelles (politique et législative)
valorisation des produits	Condition de précarité des producteurs Mévente Non remboursement des crédits Absence de formation Conditions avantageuses pour commerçant Crédit à la commercialisation Infrastructure de stockage et de transformation Conditionnement et emballage <tracasseries routières et administratives Développement de commercialisation groupée et relation directe entre producteurs et acheteur (contrat de vente)	Système de caution solidaire Insuffisance des textes Les réglementations en vigueur peu favorables Absence de label Manque de politique de développement des produits financiers Insuffisance de mise en œuvre des réglementations Peu d'organisation de vente groupée
Relation avec les autres acteurs	Le non respect des clauses contractuelles Manque de cohésion et de synergie entre acteur Difficultés à mobiliser et à gérer les moyens modernes de production Absence de contractualisation Protection de la production locale (concurrence) Difficulté de trésorerie (reconnaissance des OP (service appropriés, professionnalisation agricole) Financement du secteur	Création de banque agricole Appropriation/création des mécanismes d'arbitrage et de conciliation Vulgariser et synchroniser les actions avec les autres acteurs Dépendance de l'extérieur Disparition des catégories professionnelles Absence d'interlocuteur fiable et de la professionnalisation Insécurité alimentaire et accroissement de la pauvreté Manque de service aux membres Pas d'autonomisation financière

	(limitation de niveaux de production, limitation du revenu du producteur) Faiblesse de confiance entre acteurs (vente parallèle et non respect des engagements contractuels et non remboursement des crédits) Absence de certification Mise en relation des offres et demandes	Inexistence de manuels de procédures en matière de commercialisation de vente groupée Faible mise en œuvre des textes Faible organisation des OP Faible communication sur la certification Manque de collaboration entre acteur (interprofession) Absence de cadre d'échange entre acteurs Ab
Partenariat public-privé	Concurrence déloyale Inexistence d'infrastructures	Appui en facteurs de production Recherche de marchés porteurs Elaboration des plans d'affaire pour les OP Soutien à la production locale
Information et communication	Inexistence d'un système de communication au sein de chaque catégorie d'acteurs et entre les grandes catégories d'acteurs Bradage des produits Faiblesse des activités de plaidoyer	Peu d'information et de formation aux normes et la certification Capitaliser (collecter et diffuser les expériences d'utilisation des Tics) pour la mise à marché des info agricoles
Relation avec les autres acteurs de la chaîne des valeurs	Défaut de prix Approvisionnement et vente groupée Accès Foncier (réduction des terres cultivables, titre de propriété, absence de plan d'aménagement) Accès aux intrants (difficile accès et contrôle de qualité) Statistique agricole(quantification de la demande)	Balance commerciale négative Baisse de revenu des producteurs Insécurité alimentaire, Investissement non sécurisé Absence d'investissement Baisse de niveau de production, crise sociale Difficultés de planification
Relation avec gouvernement et structure étatique	Structuration du mouvement coopératif Concurrence des produits importés Foisonnement de l'encadrement du monde rural	Non respect des textes et accord relatif à la libre circulation Multiplicité du système d'encadrement

Annexes 8.9 et 10 = Présentations café mondial (ppt) à insérer pour le forma Pdf.

Annexe n°11**LISTE DE PRESENCE**

OBJET : PROJET ESFIM : ATELIER NATIONAL SUR L'ACCES AU MARCHÉ DES
PETITS PRODUCTEURS AGRICOLES

DATE : DU 12 AU 13 MAI 2009

LIEU : HOTEL RIVIERA COTONOU – BENIN

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction/Structure	Adresse complète
1	HOUANSOU Emile	Dangbo/Bénin	Président URIZ Ouémé/Plateau	+229 93 86 46 30 et +229 97 04 92 73
2	AHOUMENOU Félicienne	Bonou/Bénin	Présidente ANAF/FUPRO	+229 96 08 49 52 et +229 97 60 64 69 et +229 22 11 18 51 anaf_fuproben@yahoo.fr
3	AHOTONOU Félix	Allada/Bénin	Président ARPA Atlantique/Littoral	+229 95 84 84 38et +229 96 19 04 37 mehounfe@yahoo.fr
4	TOGNISSOU Denis	Savalou/Bénin	Président URPA/ Zou-Collines	B.P. 257 Glazoué Tél. +229 95 34 62 27et +229 97 50 61 72 +229 90 03 81 36 urpazc2004@yahoo.fr
N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction/Structure	Adresse complète
5	SALIFOU Moumouni	Kouandé/Bénin	Président URPA/ Atacora-Donga	+229 95 07 51 11
6	FIODENDJI Komi	Grand- Popo/Bénin	Animateur CRR/ Mono-Couffo	+229 95 21 14 61et +229 90 14 05 44 fiocrepin@yahoo.fr
7	ALIOU Victoire Gomez	Abomey- Calavi/Bénin	Présidente ANM-Bénin	+229 90 93 74 73 et +229 97 60 11 73 aldaoud@net.courrier.com
8	GANSOU Léopold	Abomey- Calavi/Bénin	Personne Ressource	+229 95 42 90 51
9	LOKO Mathias	Glazoué/Bénin	Président UPC-Bénin Membre CA/FUPRO	+229 97 85 83 78et +229 90 03 35 36 fuproben@yahoo.fr et lokomathi@yahoo.fr
10	AHOLOU YEYI Jacques	Cotonou/Bénin	Ass. C/SMP/ONASA	+229 21 33 15 02 et+229 97 62 28 28 onasa@onasa.org ahjaloy@yahoo.fr
11	AKPO Judicaël	Pobè/Bénin	Chargé de Programme FNPPH	+229 97 76 95 78 et +229 93 77 25 99 letikoun@hotmail.com et gagant2002@yahoo.com
12	HOUNSOUNOU LEGBA Valérie	Porto- Novo/Bénin	CNIEP/Projet 1000s + GEA-BENIN	+229 95 42 19 03 socamevalerie@yahoo.fr geabenin@yahoo.fr
N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction/Structure	Adresse complète

13	GBAOURE Mariam	Cotonou/Bénin	C/Services Ventes SONAPRA	+229 90 92 47 86 gbaouremaria@yahoo.fr
14	DIMOU Elie	Cotonou/Bénin	CPSP/SONAPRA	+229 95 15 51 21 dimecostat@yahoo.fr
15	GADO Tchouso	Gogounou/Bénin	Chargé de Règlement Conflits ANOPER	+229 23 63 53 59 et +229 97 98 02 04
16	GUEZODJE Lionel	Zogbodomey/Bénin	Secrétaire Général FUPRO	+229 97 44 57 33 et +229 95 15 23 55
17	DOHOU Sébastien	Abomey-Calavi/Bénin	Reid-Consulting	+229 21 38 01 72 et +229 90 98 40 50 kosedoh@yahoo.fr
18	Bader Mahaman Dioula	FIPA	Coordinateur régional de la FIPA	+33 6 342 255 42 mahaman.dioula@ifap.org badermadi@gmail.com
19	Ted Schrader	Pays-Bas	Chercheur/Conseiller Wageningen Unit	ted.schrader@wur.nl
20	GANDAHO Gabriel	Abomey-Calavi/Bénin	1 ^{er} Vice Président ANAB	+229 95 42 32 96 et +229 21 36 24 16
21	KOUTON Tiburce	Bohicon/Bénin	Secrétaire Permanent FUPRO	+229 97 92 64 70 et +229 90 01 20 63 +229 95 56 28 90 tiburcek@yahoo.fr fuproben@yahoo.fr